

Note Méthodologique : sensibilisation travaux en hauteur

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Point clé : Réduire les chutes en hauteur, renforcer la sécurité opérationnelle et garantir la conformité réglementaire (Code du travail, normes européennes).

Contexte & finalité de la méthodologie

- Interventions fréquentes en hauteur dans construction, maintenance, logistique, services techniques.
- Réponse aux risques spécifiques et graves liés aux chutes.
- Assurer la conformité aux exigences réglementaires en vigueur.
- Accompagnement expert pour évaluer, conseiller et déployer des mesures efficaces.

Objectifs de la mission

- Identifier les dangers spécifiques des interventions en milieu surélevé.
- Analyser le contexte opérationnel, les pratiques et la conformité réglementaire.
- Renforcer la vigilance des équipes et améliorer les procédures internes.
- Assurer un suivi rigoureux des mesures préventives.
- Réduire les accidents, en priorité ceux liés aux chutes.

Périmètre / livrables attendus

- Diagnostic des processus, EPI/EPC, formation, règles et situations à risque.
- Analyse documentaire et réglementaire (procédures, plans de prévention, fiches de poste, rapports d'audit/incidents).
- Vérification de conformité avec le Code du travail et normes applicables.
- Plan d'action structuré avec recommandations prioritaires.
- Outils et supports adaptés pour la mise en œuvre et le suivi.
- Rapport détaillé final (diagnostic, recommandations, plan d'action priorisé, outils de suivi).
- Suivi/accompagnement: audits périodiques, reporting, revue d'indicateurs.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- État des lieux des pratiques, équipements, formations et règles en vigueur.
- Identification des situations à risque sur sites.
- Bilan des forces et faiblesses en prévention.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des procédures, plans de prévention, fiches de poste, audits/incidents.
- Vérification de la conformité avec la réglementation française et européenne.
- Prise en compte des recommandations d'organismes SST.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Élaboration d'un plan d'action priorisé et pragmatique.
- Optimisation de l'organisation et renforcement des moyens de sécurité.
- Proposition d'outils et supports adaptés.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Accompagnement à la mise en œuvre et suivi régulier des avancées.
- Audits périodiques, reporting détaillé et coordination avec équipes internes.
- Revue des indicateurs sécurité et amélioration continue.

Planning / durée / jalons

La durée dépend de la taille, du secteur et de la complexité des opérations. Interventions possibles en présentiel sur site, ateliers ou téléconsultation.

Jalon	Contenu	Format	Durée
Diagnostic initial	État des lieux et identification des risques	Présentiel sur site	Selon taille/complexité
Analyse documentaire & conformité	Revue des documents et exigences réglementaires	Ateliers / téléconsultation	Selon taille/complexité
Plan d'action priorisé	Recommandations, outils & supports	Ateliers	Selon taille/complexité
Mise en œuvre & suivi	Audits périodiques, reporting, indicateurs	Présentiel / distanciel	Plusieurs semaines à quelques mois

Rôles & responsabilités (client / consultant)

Consultant

- Réalise le diagnostic et les visites de site.
- Analyse la documentation et vérifie la conformité réglementaire.
- Conçoit le plan d'action et les recommandations prioritaires.
- Propose des outils/supports et assure le suivi (audits, reporting, coordination).

Client

- Identifie le besoin d'amélioration de la prévention.
- Fournit les documents requis (procédures, rapports d'incidents, fiches de poste, plans de prévention, certificats EPI).
- Facilite l'accès aux sites pour l'observation des conditions réelles.

- Participe aux ateliers/sessions et mobilise les équipes internes pour la coordination.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Procédures internes et plans de prévention.
- Fiches de poste liées aux interventions en hauteur.
- Rapports d'incidents et d'audit existants.
- Certificats des équipements de protection (EPI/EPC).
- Accès aux sites pour observation in situ.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Suivi régulier des avancées et adaptation continue.
- Audits périodiques et reporting détaillé.
- Coordination avec les équipes internes et partage des résultats.
- Revue des indicateurs de performance sécurité.
- Alignement strict avec le Code du travail et les normes applicables.
- Amélioration continue et prise en compte des évolutions réglementaires.